

# Master Economie du travail et des ressources humaines

## Présentation

### Parcours proposés

- > parcours Territoires, emploi et ressources humaines

Le master mention économie du travail et ressources humaines, parcours Territoire, emploi et ressources humaines est un master généraliste à visée professionnelle préparant aux métiers des ressources humaines. Il se distingue toutefois des masters en gestion des ressources humaines par son orientation vers la notion de territoire. Cette formation part du principe qu'une gestion des ressources humaines durable ne peut s'établir que si l'entreprise développe des liens avec son territoire local, caractérisé par une spécialisation économique, une spécificité de la main d'œuvre, et une démographie particulière.

En effet, outre les nombreuses mutations le caractérisant (pénuries durables de certains secteurs, auto-entrepreneuriat, ubérisation, télétravail, digitalisation, recherche accrue de sens au travail), le marché du travail est marqué par une territorialisation croissante. Ces liens entre entreprises et territoire sont favorisés à la fois par les entreprises (plateformes territoriales d'emploi, pôles de mobilité, mutualisation de formations entre plusieurs entreprises, travail à temps partagé) et les pouvoirs publics, (pôles de compétitivité, gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences développée par la région, pôles territoriaux de coopération économique).

La territorialisation de l'emploi fait intervenir de nombreux acteurs privés et publics (entreprises, maison de l'emploi, comité de bassin d'emploi, OPCO, France Travail, observatoires régionaux de l'emploi et de la formation, CCI), et fait émerger de nouveaux métiers (ingénierie de la GPECT -gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences à l'échelle territoriale-, analyse des métiers en tension, évaluation de la GPECT menée), liés à son développement.

**Attention :** Cette formation est dispensée entièrement en alternance et nécessite d'obtenir un contrat de travail en France et d'être à jour vis à vis de la législation en vigueur.

## Objectifs

- Acquérir et de développer des connaissances dans le domaine des ressources humaines
- Comprendre les liens entre gestion des ressources humaines durable et connaissance et compréhension de son territoire d'implantation.
- Mettre en œuvre des actions de GRH profitables à l'entreprise mais aussi au territoire.

## Compétences visées

- Mettre en place et piloter les outils de gestion des ressources humaines au sein d'une structure (recrutement, formation, évaluation, rémunération, gestion de la paie) ;
- Maîtriser le code du travail et ses usages ;
- Organiser une politique de prévention des risques de troubles psychosociaux et maladies professionnelles ;
- Mettre en place, piloter et évaluer une démarche de GPEC à un niveau territorial, impliquant différentes structures (entreprises, OPCO, maison de l'emploi) ;
- évaluer les métiers en tension / en devenir au sein d'un territoire dans le cadre d'une politique territoriale.

## Organisation de la formation

- En master 1, le semestre 1 est exclusivement consacré aux cours. Le semestre 2 se compose d'une période en formation (6 semaines) suivie d'une période de stage en entreprise de sept semaines en lien avec leur projet professionnel, à l'issue de laquelle les étudiants, encadrés par un professionnel associé (PAST), rédigent un rapport de stage ou d'enquête. Ils ont la possibilité d'effectuer un autre stage (stage conseillé) après la fin des cours au printemps.

L'entrée en master 2 est subordonnée à l'obtention d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au 1<sup>er</sup> Septembre de l'année de master 2. L'année de M1 doit donc être consacrée à la recherche d'une alternance.

- En master 2, les étudiants sont en alternance tout au long de l'année, au rythme moyen d'une semaine en formation et trois semaines en entreprise. Les cours sont dispensés sur 13 semaines de septembre à juin.

Chaque étudiant est en alternance. En plus de ses missions en entreprise, il doit, sur un thème spécifique choisi en accord avec l'organisme d'accueil, réaliser un mémoire de recherche appliqué donnant lieu à une soutenance orale.

## Admission

### Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

### Modalités d'inscription

#### • Accès en master 1 :

L'accès au master 1 est sélectif, le nombre d'étudiant-e-s étant limité à 24. Leur sélection se fait en deux phases : l'admissibilité et l'audition des candidats déclarés admissibles.

Certains pré-requis sont nécessaires pour postuler à ce master, parmi lesquels la cohérence du parcours scolaire du candidat avec ce master. Il faudrait avoir au minimum de solides bases en droit du travail (20hCM au minimum), en comptabilité et contrôle de gestion (40hCM au minimum), en gestion des ressources humaines (20hCM au minimum), en sociologie (20hCM au minimum), en économie du travail (20hCM au minimum), et en anglais (niveau B1 requis). Une place est réservée à un-e étudiant-e postulant à la fois au master TERH et au master Géopolitique de Rennes 2.

#### • Accès en master 2 :

L'entrée en M2 se fait de droit dès lors que vous avez obtenu votre M1 TERH et un contrat de professionnalisation pour l'année en cours. Nombre de places disponibles : 24

## Et après ?

### Débouchés professionnels

- Métiers liés aux ressources humaines (cadre spécialiste des ressources humaines, consultant GPEC, chargé de

recrutement, chargé de mission RH, chargé de formation, assistant RH).

- Métiers liés au développement d'une GPEC à l'échelle territoriale (chargé de mission en ingénierie de GPEC territoriale).

## Les + de la formation ?

### Stage

- > **Stage**: Obligatoire (7 semaines en master 1 voire pour les étudiant-e-s n'obtenant pas de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 3 semaines par mois en master 2)

Stage obligatoire de 7 semaines minimum au second semestre de M1. Accompagnement à la recherche de stage par un accompagnant professionnel associé à la formation et par un professionnel des RH (parrainage du master par FACE, club d'entreprises rennaises).

### Alternance

- > **Type de contrat**: Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

En master 2 : les étudiants sont en alternance tout au long de l'année, au rythme moyen d'une semaine en formation et trois semaines en entreprise. Les cours sont dispensés sur 13 semaines de septembre à juin

## Infos pratiques

- > **Composante(s)** : UFR Sciences Sociales
- > **Niveau d'étude visé** : BAC+5
- > **Durée** : 2 ans
- > **Crédits ECTS** : 120 crédits
- > **Modalité d'enseignement** : Formation en présentiel

